

COMMUNE DE TOMBEBOEUF
COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le lundi 11 juillet 2016 à 20H30 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Présents : M. MOINET Claude, Mme DELAUNAY Adeline, M. BOLZON Jean, M. DE NARDI Bernard, M. JANRAY Stéphane, M. CHIARADIA Jacques, M. NEGRE Cyril.

Absents : M. GERAUD Philippe, M. LAMY Etienne, M. MICHELIN Dominique.

Pouvoirs : M. GERAUD Philippe a donné pouvoir à M. NEGRE Cyril.
M. LAMY Etienne a donné pouvoir à M. MOINET Claude.
M. MICHELIN Dominique a donné pouvoir à M. BOLZON Jean.

Secrétaire de séance : M. CHIARADIA Jacques

Après lecture du dernier compte-rendu, M. MOINET Claude s'adresse à M. NEGRE par le biais d'une lettre ouverte :

« M. NEGRE,

Vous vous prenez pour le nombril du monde, le justicier masqué, mais n'êtes en réalité qu'un simple conseiller municipal inscrit dans aucune commission qui n'apportait rien à votre village, à part votre haine, votre arrogance et vos coups bas.

Vous vous faites passer pour une victime, alors que vous êtes l'instigateur et faites feu de tout bois. Donc Zorro sûrement pas, mais ZERO semble plus près de la réalité.

Je vous demande donc d'arrêter encore une fois vos enregistrements qui ne servent à rien, à part empêcher la démocratie, puisqu'ils ne permettent pas aux autres conseillers municipaux de s'exprimer librement. »

M. NEGRE se défend virulemment des propos qui ont été fait à son encontre.

Fonds de concours des communes membres de l'EPCI

M. Le Maire donne lecture du fonds de concours de l'EPCI et explique que cela correspond à 2 années de travaux, 2015 et 2016, autres que les routes.

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le fonds de concours.

Enquête publique de la gestion du bassin versant de la Dourdenne

M. Le Maire rappelle que chaque conseiller a reçu par mail un mémo d'environ 250 pages concernant cette enquête. Il en rappelle les faits principaux, à savoir :

- Etude faite en 4 phases :

- Diagnostic
- Consultations
- Délibérations des communes concernées
- Demande d'Intérêt Général (DIG) pour commencer les travaux.

M. MOINET rappelle que la commune n'est concernée que par le bassin versant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'enquête publique.

DIVERS

Signalétique pour commerces

M. MOINET informe qu'un devis de 2 212,20 € TTC a été signé concernant la pose de 3 panneaux signalétiques indiquant l'emplacement des commerçants de Tombeboeuf.

La livraison devrait être faite courant de la 2ème quinzaine d'août et la pose sera faite en suivant.

M. MOINET explique que les délais ont été un peu longs car nous étions dans l'attente de la validation par la Communauté de Communes Lot et Tolzac.

Motion de soutien à la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.

M. MOINET explique que la ville de Paris se porte candidate pour l'organisation des JO de 2024 et sollicite chaque commune qui souhaite la soutenir.

Après délibération, Le conseil Municipal, à l'unanimité, soutient la ville de Paris.

ERDF

M. MOINET explique que ERDF change de nom et devient ENEDIS.

Création d'un site internet

M. MOINET informe que la société INDY SYSTEM (société qui gère actuellement la partie informatique et réseau de la Mairie) nous a démarché afin de nous proposer la création d'un site internet dédié à la commune de Tombeboeuf.

Le devis présenté s'élève à 2 500 € pour la 1ère année (incluant une formation aux secrétaires de 650 €) puis 320 € les années suivantes.

Vote Conseillers départementaux

M. MOINET indique que les prochaines élections des conseillers départementaux auront lieu les 11 et 18 septembre 2016.

Concernant la permanence au bureau de vote, il propose à chaque conseiller municipal de faire part au secrétariat de leur désidérata.

Affaire CONSTANT

M. MOINET informe qu'il a contacté Maître BIASI, huissier de justice à Ste Livrade, afin qu'il vienne constater que le bâtiment appartenant à M. CONSTANT s'effondre.

Une fois le rapport rendu, La Commune prendra un arrêté de péril imminent.

M. JANRAY propose qu'un devis de démolition soit demandé car il pense que cela va être compliqué et peut-être coûteux pour la commune.

Affaire MAURIAC

M. MOINET indique qu'une lettre recommandée avec AR a été adressée à M. MAURIAC pour lui demander expressément de débarrasser son terrain car dangereux pour autrui et renforcer le mur qui s'effondre côté route.

Si rien n'est fait, une procédure identique à celle lancée à l'encontre de M. CONSTANT sera mise en place.

Recrutement pour 2 postes

M. MOINET indique que 2 recrutements sont en cours :

- 1 poste CAE est à pourvoir en vue de remplacer Mme Céline MARSETTI en tant qu'animateur Périscolaire.

- 1 poste en CAE est à pourvoir en vue de remplacer Mme Micheline BARROIS en tant qu'agent d'entretien.

Concernant le remplacement de Mme Micheline BARROIS, Messieurs NEGRE et JANRAY ne sont absolument pas d'accord sur le fait que son contrat ne soit pas renouvelé. M. MOINET explique que suite à ses problèmes de santé, Mme BARROIS n'est plus en mesure d'assumer correctement les tâches qui lui sont confiées et cela perturbe le bon fonctionnement de l'école.

Nettoyage des bords de la ligne EDF près du Tolzac.

Le bois sera coupé par la société LEFORESTIER. Le ramassage du bois sera à la charge des propriétaires.

M. MOINET remercie M. Philippe GERAUD pour le nettoyage du chemin de randonnée et remercie également M. Jean BOLZON pour le nettoyage du terrain de Gardelle laissé à l'abandon.

Cantine

Les anciens meubles ont été enlevés. Avant la rentrée, la nouvelle cuisine sera posée et en service.

AD'AP

M. MOINET indique que le bureau VERITAS est venu faire le tour des bâtiments communaux afin de rendre son rapport sur les mesures à prendre afin que tous les bâtiments soient accessibles aux personnes à mobilité réduites. Son rapport nous parviendra fin juillet - début août.

Remerciement de la part de Mme FRESNAIS Françoise.

M. MOINET lit le mot de remerciement que Mme FRESNAIS a fait parvenir à l'attention du Conseil Municipal à l'occasion du décès de Mme Arlette ESTRADÉ, sa Maman.

Commémoration et 14 juillet

M. MOINET indique que le 12/07/16 à Laparade aura lieu la commémoration aux fusillés et que le 14 juillet sera célébré à Ste Livrade sur Lot à 11h00.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.
